



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Jean-Bernard CHERBLANC, Maire de la Commune de COURZIEU, certifie que l’affichage public de l’avis d’enquête publique portant sur l’intérêt général du projet de développement de l’auberge de Saint Bonnet le Froid situé sur les communes de Courzieu et Chevinay et sur la mise en comptabilité du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l’Ouest Lyonnais et des Plans Locaux d’Urbanisme (PLU) de ces deux communes a été fait en Mairie de COURZIEU du 26 octobre 2018 au 14 décembre 2018 inclus.

Fait à Courzieu, le 15 décembre 2018.

Le Maire,

  


Jean-Bernard CHERBLANC.